



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT

263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fede@cgt-fapt.fr

Montreuil, le 10 Novembre 2020

LA POSTE – Services Ressources Humaines

LE CONSTAT EST FAIT, MAIS LE COMPTE N'Y EST PAS !

Une Commission de Dialogue Social à la Poste (CDSP) s'est tenue ce mercredi 4 novembre à la DSRH à l'attention des Organisations Syndicales avec pour sujet
« Modernisation de l'indemnisation chômage – Actions menées et résultats »

Si le document transmis par la Direction en amont se veut être très lisible et optimiste,
il est bien loin de la réalité du terrain !

Ainsi, nous est présenté le fonctionnement du service chômage, le parcours d'une demande d'indemnisation, un tas d'indicateurs servant au bon fonctionnement du service et un chouette tableau ... **aux données incomplètes !** Car les chiffres avancés le sont sur une période de référence d'1 mois sans comparatif N-1 ou M-1, ce qui aurait été beaucoup plus intéressant en termes de visibilité sur la réelle augmentation d'activité...
Mais ça ne devait pas faire partie du sujet...

Viennent ensuite les solutions apportées et les premiers résultats ! Mise en avant de la simplification des process, communication accrue et largement diffusée sur les démarches à accomplir, simplification des pièces constitutives du dossier...
Sans blague, on n'y avait pas pensé depuis tout ce temps !

Ensuite, le renfort ALLO RH et ses « tickets Service Now », la bascule des AMS de ICAD vers m@vieRH...
OK, sur le papier c'est bien mais dans la vraie vie...
Donc, les appels non aboutis se transforment inexorablement en mails sur la boîte fonctionnelle du service, elle-même au bord de la saturation...

A l'heure actuelle,
les lignes ALLO RH
sont saturées
car seulement 6
sont dédiées
aux réclamations
chômage.

Quelques points favorables :

Enfin, il faut le reconnaître, **il y a tout de même des points positifs** comme la communication quasi automatique –car charge de travail supplémentaire– à l'attention des allocataires pour les informer de l'état d'avancement de leur dossier tout comme l'augmentation du nombre de clôtures de paie mensuelles
ENFIN !

Également, la relocalisation du Service Informatique GALPE et l'augmentation de sa capacité de connexions externes simultanées mises en œuvre pour permettre de nouveau une entraide avec les autres CSRH, comme par exemple le traitement des AMS par le CSRH Dijon
C'est toujours ça de pris !

Pendant cette période de crise sanitaire et sociale, même si ce n'est pas une priorité car l'activité étant peu dématérialisable, il y a peut-être là aussi une ouverture pour nous faire bénéficier de mesures télétravail.

**MAIS AU MILIEU DE TOUT ÇA, LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES AGENTS
ON EN PARLE QUAND ?**

A vrai dire, très peu jusqu'à l'intervention de la CGT

Jusque-là, certaines Organisations Syndicales se plaignaient surtout de recevoir des réclamations d'allocataires concernant des demandes d'indemnisation chômage. Beaucoup avaient l'air de découvrir la situation du service chômage
Normal très peu y sont déjà allé !

La CGT s'est donc exprimée en dressant la réalité du terrain... vue par les agents et non pas par les allocataires !



Ces agents qui se dévouent corps et âmes depuis toujours pour écouler au mieux les stocks de dossiers qui pourtant continuent de s'accumuler, qui reçoivent des appels stressants car bien souvent peu courtois des allocataires en détresse ; qui traitent des mails s'entassant dans des boîtes surchargées et n'ont même plus la satisfaction du travail accompli car le lendemain... tout recommence !

La DSRH et l'ensemble des O.S. reconnaissent le travail titanesque fourni et remercie le CRSH Nancy et sa Direction locale **MAIS** pour autant, au cœur du service, on ne la sent pas vraiment la reconnaissance et qui plus est, elle n'est toujours pas quantifiée...

En attendant, la DSRH nous l'assure, ça ira mieux - *Bientôt...*

CE SONT DES BRAS QU'IL NOUS FAUT !

En réponse, le recrutement de 5 agents dont 2 avant fin 2020 *paraît-il...* Mais, ce recrutement n'est-il pas uniquement destiné à combler les prochains départs en retraites ?

En forces supplémentaires, la prolongation des contrats intérimaires jusqu'à fin 2020 et une anticipation sur début 2021 en rapport aux recrutements Courrier/Colis de fin d'année. *Pour une fois on peut les féliciter d'anticiper cette augmentation d'activité...*

La CGT se bat aux côtés des agents pour l'amélioration des conditions de travail, notamment en terme d'emplois pérennes et non pas à coup de renfort CDD/ Intérim.

LE CONSTAT EST DRESSÉ MAIS APRÈS ?

Depuis 2011, seule la CGT n'a cessé d'alerter les Directions successives de la Poste qui n'ont jamais pris la mesure du problème.

Par ailleurs, **La Poste continue de noyer son propre service chômage et plonger des personnes dans la précarité** par l'embauche de plusieurs milliers de CDD plus ou moins courts et successifs et/ou de contrats d'apprentissage/ qualification plutôt que des embauches définitives pour permettre la continuité de l'activité, la transmission des savoirs et retrouver le goût du travail.

Depuis le rattachement de Nancy au CSRH EST, la CGT a enfin trouvé auprès de la Direction de Strasbourg des interlocuteurs ayant compris les failles et la souffrance du service, qui se mobilisent pour apporter des solutions

Proposées depuis longtemps par les agents eux-mêmes et pourtant jusque-là ignorées.

Malheureusement, les donneurs d'ordres du Groupe, même s'ils changent, restent en proie à une logique de rentabilité et non pas d'humanité...



LA CGT À DE NOUVEAUX PORTÉ NOS REVENDICATIONS LOCALES :

- > Anticipation et remplacement de tout départ : Retraite, TPAS, mobilité
- > Embauches pérennes supplémentaires
- > Paiement des heures supplémentaires
- > Pas d'obligation de solder les congés au 31/12/N selon le BRH de 1986 toujours en vigueur
- > Prime de 1000 € de suite
- > Renforcement des équipes ALLO RH
- > Commission de suivi par la DSRH sur la situation du centre tous les 2 mois

Bulletin de contact et de syndicalisation CGT

MATÉRIEL FINANCÉ
PAR LES COTISATIONS
DES SYNDIQUÉS CGT

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

(Facultatif) Téléphones → (perso)

→ pro

Grade/Classification

Métier

Service/Bureau (nom et adresse)

